

» PRESSE NATIONALE

Politique



DISTINCTION INTERNATIONALE : EUPHRASIE YAO REÇOIT LE TITRE D'AMBASSADRICE MONDIALE POUR LA PAIX

Une reconnaissance internationale pour les 35 ans d'engagement d'Euphrasie Yao, titulaire de la Chaire Unesco « Eau, Femmes et Pouvoir de Décisions » (CUEFPOD) au service de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, notamment au niveau social, économique, culturel et politique. La Conseillère spéciale en genre du Premier Ministre a été distinguée « Global Women Ambassador for Peace » (ambassadrice mondiale pour la paix) par la Fédération des femmes pour la paix mondiale (Wfwp /Ffpm), lors d'une cérémonie, le mardi 23 décembre 2025, au siège de la CUEFPOD à Abidjan-Cocody. La prestigieuse distinction cible des femmes d'exception dont l'engagement a contribué de manière déterminante à la paix, à la réconciliation et à la cohésion sociale. « La titulaire de la CUEFPOD, Euphrasie Kouassi Yao, a le mérite d'être associée désormais à un « panthéon de femmes d'exception », aux côtés de figures telles que l'ancienne présidente du Liberia et Prix Nobel de la Paix, Ellen Johnson Sirleaf », a félicité la Wfwp/Ffpm pour la Côte d'Ivoire, Dena Tenin Marie Thérèse.



LÉGISLATIVES 2025 - FIN DE LA CAMPAGNE : LA CEI STATUE SUR LES CAS DE FRAUDE, AUJOURD'HUI

La Commission électorale indépendante (CEI) statuera sur les cas de fraude et d'irrégularités observés du vendredi 19 au vendredi 26 décembre 2025, durant la campagne électorale pour les élections législatives du samedi 27 décembre 2025. D'importantes décisions seront prises lors de cette réunion qui sera présidée par le président de la CEI, Ibrahime Coulibaly-Kuibiert, ce vendredi 26 décembre 2025, au siège de l'institution, à Abidjan-Cocody les II-Plateaux. Le magistrat hors hiérarchie a livré l'information en direct lors de son passage à l'émission « Ça fait l'actualité », sur les antennes de la Radiodiffusion télévision ivoirienne (RTI 1), le mardi 23 décembre 2025. Coulibaly-Kuibiert a fait savoir que certains candidats en lice pour ces législatives risquent la radiation de la liste des candidats retenus et des poursuites judiciaires, voire « la prison ».

Economie

AUDIT, INSPECTION ET CONTRÔLE : L'IGE ADOPTE LE SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ, SELON LA NORME ISO 9001 VERSION 2015

Jeudi 18 décembre dernier, l'Inspection générale d'État (IGE) a lancé officiellement, avec l'appui du cabinet Qualitas, le déploiement en son sein du système de management de la qualité, selon la norme ISO 9001 version 2015. C'était au cours d'une cérémonie à l'Auditorium de la Primature, à Abidjan-Plateau. « Cette initiative vise à harmoniser et formaliser nos procédures de travail, améliorer la fiabilité, la cohérence et la traçabilité de nos missions, renforcer la satisfaction des partenaires institutionnels de l'IGE et promouvoir une culture d'amélioration continue et de résultats », a expliqué M. Alexis Hibault, secrétaire général de l'institution, représentant l'Inspecteur général d'État Ahoua N'doli Théophile. Selon lui, cette action permettra à l'IGE d'être à la hauteur des attentes des citoyens et des institutions qu'elle sert, notamment le Président de la République dont l'ambition est de « bâtir une administration publique plus performante et exemplaire dans la gestion des affaires publiques ».

COMMERCE TRANSFRONTALIER : LES EXPERTS RÉFLÉCHISSENT SUR LE RÉGIME COMMERCIAL SIMPLIFIÉ

Dans le but de faciliter le commerce transfrontalier dans la zone de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), plusieurs experts se sont réunis, du jeudi 18 au vendredi 19 décembre 2025, à Grand-Bassam, à l'effet de réfléchir sur le Régime Commercial Simplifié (RECOS) pour les Petits Commerçants Transfrontaliers (PCT). Au cours de la cérémonie d'ouverture, qui s'est déroulée le premier jour de cette rencontre, le Directeur général (Dg) du Commerce extérieur, Touré Baba, a porté la voix du ministre du Commerce et de l'Industrie, Dr Souleymane Diarrassouba. A le suivre, le commerce transfrontalier d'une petite échelle constitue une réalité socio-économique dans cet espace communautaire. Et pour cause, « le corridor Abidjan-Lagos, véritable colonne vertébrale du commerce uest-africain, les chiffres nous indiquent chaque année des flux représentant près de 75% des échanges commerciaux intra-CEDEAO. Dans cet espace, les femmes et les jeunes jouent un rôle central ».

YAMOUSSOUKRO : SOULEYMANE DIARRASSOUBA REMET LE CERTIFICAT IGP DU PAGNE BAOULÉ AUX ARTISANS

Souleymane Diarrassouba, ministre du Commerce et de l'Industrie, a remis officiellement le certificat d'enregistrement en Indication géographique protégée (IGP) du pagne baoulé aux artisans, le mardi 23 décembre 2025, à Yamoussoukro. « La labellisation du pagne baoulé par une IGP s'inscrit pleinement dans la vision du Président de la République, SEM Alassane Ouattara, de valoriser les produits du terroir et de promouvoir l'économie locale et la création de valeurs ajoutées au bénéfice direct des producteurs et des artisans », a-t-il fait savoir, avant d'appeler les producteurs à beaucoup plus d'engagement et de professionnalisme. Le ministre a souligné, au passage, que l'obtention du certificat marque le début d'un processus exigeant devant conduire à la consolidation du label, en vue d'en faire un outil de développement des communautés concernées.

Société 

MISE EN ŒUVRE DES PROJETS JEUNES : L'ARDCI FAIT 21 RECOMMANDATIONS À L'ISSUE DE L'ATELIER DE YAMOUSSOUKRO

Les travaux de l'atelier bilan à mi-parcours de la mise en œuvre de la Maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) en régions et districts se sont achevés, mercredi 17 décembre 2025, par la formulation de 21 recommandations regroupées dans 3 axes principaux : gouvernance et dispositif MOD ; capitalisation et gestion des connaissances ; pérennisation du dispositif MOD. Le premier axe des recommandations comporte 6 points que sont, entre autres, la formalisation du rôle des Directeurs généraux adjoints (DGA) en qualité de superviseurs techniques ; la mise en place d'un cadre de concertation entre la Mod et l'autorité de tutelle ; et le renforcement de la visibilité par une communication institutionnelle accrue. Représentant Dr Eugène Aka Aouélé, président de l'Assemblée des régions et districts de Côte d'Ivoire (ARDCI), le vice-gouverneur du District autonome de Yamoussoukro, Augustin Kouassi, a indiqué que la MOD s'impose comme un levier de territorialisation des politiques d'emploi et d'insertion des jeunes.

HÉMOPHILIE : 59 NOUVEAUX PATIENTS IDENTIFIÉS

Un atelier bilan et de restitution des résultats du projet pilote d'identification et de diagnostic des patients hémophile, initié par la Fédération mondiale de l'Hémophilie, s'est tenu, le mardi 23 décembre 2025, dans un hôtel à Cocody-Angré. La rencontre a réuni des professionnels de santé, des responsables institutionnels, des partenaires techniques et des représentants de l'association de patients, avec comme bilan provisoire annoncé : 59 nouveaux patients déjà identifiés en Côte d'Ivoire depuis le début du projet pilote. Représentant le directeur général de la Santé, Pr Samba Mamadou, Georges Kassi, directeur régional de la Santé, de l'Hygiène publique et de la CMU – Région Abidjan 1, a insisté sur l'engagement des autorités sanitaires.

NOËL 2025 / EN PÈLERINAGE EN ITALIE : 340 CHRÉTIENS CATHOLIQUES ASSISTENT AU DISCOURS DU SOUVERAIN PONTIFE, LE PAPE LÉON XIV

Ils bénéficient d'une prise en charge totale de l'État de Côte d'Ivoire, à travers la Direction générale des Cultes (DGC), les 340 fidèles chrétiens catholiques qui effectuent le pèlerinage de la nativité en terre sainte d'Italie, du 16 au 30 décembre 2025. Dix jours durant, ceux-ci iront non seulement à la rencontre des Saints de l'Église Catholique, ils visiteront aussi plusieurs monuments historiques religieux (Basiliques, cathédrales, etc.). Ce pèlerinage demeure une occasion privilégiée pour ces pèlerins, répartis en quatre groupes, de s'enrichir des enseignements des guides religieux relativement à l'Église bien vivante, d'aujourd'hui. Pour tous ces fidèles chrétiens catholiques, ce voyage spirituel est un acte de foi, une occasion de renouveler son engagement chrétien et de célébrer l'amour de Dieu dans la communion fraternelle.

DÉGRADATION DE LA PROMENADE DE PORT-BOUËT : BACONGO LANCE LES TRAVAUX DE RESTAURATION

Un site de 8 km à reconquérir urgently. Les travaux de nettoyage et de restauration de la promenade de Port-Bouët, située sur la route de Grand-Bassam entre la cité universitaire de Port-Bouët et le carrefour d'Anani, ont été lancés, ce mercredi 24 décembre 2025. C'est l'instruction principale donnée la veille, par le ministre-gouverneur du District autonome d'Abidjan, Ibrahima Cissé Baongo, à l'issue d'une visite surprise effectuée sur le site. « Pas de fête de Noël, pas de fête de Saint-Sylvestre pour vous. Dès demain (mercredi 24 décembre 2025), déployez vos débroussailleuses et bulldozers pour rendre propre ce site. À partir du bitume, on doit voir la mer », a ordonné Baongo lors de la visite. Le tout sera aménagé pour que les Abidjanais et les touristes puissent profiter du front de mer en toute sérénité et de façon ludique, avec notamment deux aires de jeux pour enfants.

RÉFORME CURRICULAIRE : DES ENSEIGNANTS FORMÉS À YAMOUSSOUKRO

Un atelier de formation consacré à l'enseignement de l'anglais aux élèves de CP1 s'est tenu, du 18 au 20 décembre 2025, à Yamoussoukro. Ce, à l'intention des conseillers pédagogiques du préscolaire et du primaire, ainsi que des enseignants expérimentateurs.

ATTAQUES DE KAFOLO : 40 PRÉSUMÉS DJIHADISTES DEVANT LA JUSTICE

Selon le site d'information Phoenix, les audiences du procès relatif aux attaques djihadistes de Kafolo ont débuté, le lundi 22 décembre 2025, au tribunal de première instance d'Abidjan-Plateau. Cette procédure judiciaire majeure vise à faire toute la lumière sur l'une des attaques les plus meurtrières ayant frappé les forces de défense et de sécurité ivoiriennes ces dernières années. Près de 40 personnes comparaissent devant la juridiction pour des faits qualifiés d'« actes terroristes ». A travers ce procès, la justice cherche à établir les responsabilités pénales, à reconstituer le déroulement des attaques et à identifier les réseaux de recrutement, ainsi que les groupes djihadistes opérant dans la zone frontalière Nord du pays.

SÉCURISATION DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE : LES DISPOSITIFS DÉJÀ DÉPLOYÉS

Comme chaque année, le gouvernement mobilise les Forces de défense et de sécurité pour permettre aux populations de passer de beaux moments de réjouissances. 263 saisies, dont 155 voitures et 108 engins à deux et trois roues pour diverses infractions et 332 tests systématiques réalisés dans le cadre de la lutte contre l'alcool au volant. Tel a été le bilan de la mi-journée, après le lancement de l'opération « Épervier sur nos routes 2025 », le 1er décembre. Les éléments déployés dans le cadre de ce dispositif sont visibles sur les grandes artères et axes stratégiques. Cette opération qui bénéficie du soutien du ministère des Transports porte sur le contrôle du certificat de visite technique, l'assurance auto, les plaques d'immatriculation, l'état des vitres, les vignettes, le permis de conduire... Pour le bon déroulement du scrutin législatif, la réunion du Conseil national de sécurité du 13 novembre 2025 a décidé du déploiement de 44 000 éléments des Forces de défense et de sécurité, sur toute l'étendue du territoire.

Culture

MODE / FASHION WEEKEND ABIDJAN 2 : LE STYLISTE IVOIRIEN ELIE KUAME FÉLICITÉ PAR FRANÇOISE REMARCK

La ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, a reçu, le mardi 23 décembre 2025, le styliste ivoirien de renommée internationale Elie Kuame, à son cabinet, à Abidjan-Plateau. Une audience au cours de laquelle les échanges ont porté sur la deuxième édition de la « Fashion Week Abidjan by Elie Kuame », qui s'est déroulée, du 8 au 14 décembre 2025, au Centre sportif, culturel et des Tic ivoiro-coréen Alassane Ouattara (Csticao), à Cocody. Un événement entièrement consacré à la mode africaine et à ses nouvelles ambitions, qui a vu la participation de créateurs, de professionnels et de passionnés de mode pendant une semaine. La ministre Françoise Remarck a félicité Elie Kuame, co-fondateur avec Georgette Griffit de la « Fashion Weekend Abidjan », pour la réussite de cette deuxième édition placée sous le thème « Excellence à l'africaine ».

Sport

CAN-MAROC 2025 / CÔTE D'IVOIRE 1 – 0 MOZAMBIQUE : LE CHAMPION D'AFRIQUE AU PETIT TROT

Les Éléphants de Côte d'Ivoire, champions d'Afrique en titre, avaient à cœur de réussir leur entrée en lice dans cette nouvelle campagne continentale. Mission accomplie, sans éclat mais avec efficacité. Opposés aux Mambas du Mozambique, mercredi dernier, au Grand stade de Marrakech, Franck Yannick Kessié et ses coéquipiers se sont imposés sur la plus petite des marges (1-0), engrangeant ainsi leurs trois premiers points dans la poule F. Une poule relevée, qualifiée de « poule de la mort », où figurent également le Cameroun, le Gabon et le Mozambique. Dans ce contexte, les Éléphants se devaient de ne pas manquer leur entame. Face à une équipe mozambicaine disciplinée et bien en place tactiquement, les Pachydermes ont globalement maîtrisé les débats, sans toutefois se montrer tranchants.

MÉDIAS ET LÉGISLATIVES 2025 : CE QUE PERMET L'ANP JUSQU'AU 27 DÉCEMBRE

L'Autorité nationale de la Presse (ANP) a apporté d'importantes précisions relatives à la couverture médiatique des activités de campagne dans le cadre des élections législatives prévues le 27 décembre 2025. Dans un communiqué officiel n°005, rendu public le 24 décembre 2025 à Abidjan, l'organe de régulation rappelle aux professionnels des médias les dispositions en vigueur. Selon l'ANP, les responsables des organes de presse sont autorisés à publier, le samedi 27 décembre 2025, les comptes rendus des activités de campagne menées le vendredi 26 décembre 2025, et ce, jusqu'à minuit. Cette précision vise à encadrer strictement le traitement de l'information électorale, conformément aux règles établies, afin de garantir l'équité, la transparence et le respect du processus démocratique. À travers cette communication, l'Autorité nationale de la Presse entend rappeler le rôle essentiel des médias dans la consolidation de la démocratie, tout en veillant au strict respect des textes réglementaires qui encadrent l'exercice du journalisme en période électorale.

BAFING / SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : UN IMPORTANT PROJET DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION DE SOJA, DE MAÏS ET DE BLÉ LANCÉ

Un important projet de production et de transformation de soja, de maïs et de blé a été lancé, le lundi 22 décembre 2025, à Mahou-Sokourala, dans département de Touba (région du Bafing), en vue d'atteindre les objectifs d'autosuffisance alimentaire. Ce projet structurant s'inscrit dans la mise en œuvre du Programme national d'investissement agricole (PNIA) de deuxième génération afin de moderniser l'agriculture, renforcer la souveraineté alimentaire et créer des opportunités économiques durables au profit des populations locales, en particulier les jeunes et les femmes. Le projet vient apporter une réponse durable à de nombreux défis et vise à mettre en place, à Mahou-Sokourala, un pôle agro-industriel structurant, reposant sur deux piliers complémentaires. Dinard Kouakou Yao, préfet de région, préfet du département de Touba, représentait le ministre d'État, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Kobenan Kouassi Adjoumani. (Source : CICG)

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION : LE PROCESSUS DE DIGITALISATION S'ACCENTUE POUR UNE « ADMINISTRATION ZÉRO PAPIER » EN 2030

Une « Administration zéro papier » à l'horizon 2030, tel est l'objectif que s'est assigné le gouvernement ivoirien dans sa dynamique de moderniser son Administration. Ce processus de digitalisation s'accentue d'ailleurs grâce à d'importantes réformes initiées par le Ministère de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration. Dans sa volonté d'améliorer la gouvernance et la performance de l'Administration ivoirienne, Anne Désirée Ouloto-Lamizana, Ministre d'État, Ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, avait, à juste titre, lancé, le 28 octobre 2024, à son cabinet sis à Abidjan-Plateau, l'étude de faisabilité du projet d'appui à la modernisation et la transformation de l'administration publique en Côte d'Ivoire. « Au-delà de la Fonction publique, ce projet, qui sera mis en œuvre entre 2026 et 2029, devrait impacter l'ensemble de notre administration et contribuer à améliorer la qualité du service public », avait-elle alors expliqué.

NOUVEAU CHÂTEAU D'EAU DE GALÉBRÉ : UNE RÉPONSE A LA PROBLÉMATIQUE DE L'ACCÈS A L'EAU POTABLE POUR LES POPULATIONS

« Après tant d'années d'attente, l'eau est là. Nous sommes désormais comblés. Fini le stress des maladies liées à la mauvaise qualité de l'eau », témoignent des ressortissants de Galébré (Département de Gagnoa). Inauguré le 12 décembre 2025, le nouveau château d'eau de Galébré est une infrastructure sociale majeure destinée à améliorer l'accès à l'eau potable. L'ouvrage hydraulique comprend un réservoir de 150 m3, 03 forages capables de produire 30 m3 d'eau par heure pour la desserte de la population locale. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Projet "Eau Pour Tous" dont l'objectif est d

‘impacter positivement le quotidien des populations en améliorant leur santé et en créant des opportunités de développement local. D'un coût estimé à plus d'un milliard de FCFA, cet ouvrage de qualité desservira 35 000 habitants sur le long terme, leur assurant durablement la disponibilité d'une eau potable.

» AUTRES SOURCES

Economie 



CÔTE D'IVOIRE : FIN DE L'USAGE DE LA FACTURE NORMALISÉE PHYSIQUE

La Direction générale des Impôts (DGI) franchit une étape décisive dans la modernisation du système fiscal ivoirien avec l'institution des factures électroniques, mettant fin aux factures normalisées physiques. Par voie de communiqué, le directeur général des Impôts, Ouattara Abou Sié, rappelle aux opérateurs économiques la fin définitive de la période de tolérance concernant l'usage des factures physiques. Le régime d'exception qui permettait encore l'utilisation de la facture normalisée physique est officiellement révolu. L'usage à titre exceptionnel de la facture normalisée physique a pris fin depuis les 1er et 11 décembre 2025 pour les entreprises relevant du régime réel d'imposition (Normal et Simplifié) et pour celles soumises au régime des microentreprises. L'administration fiscale précise que désormais, seules les factures normalisées électroniques (FNE) sont admises pour la justification des charges et pour la déduction de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) qui a grevé leurs acquisitions des biens et services.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Centre d'appel
du Gouvernement



+225 07 87 36 36 36



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC !

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.

www.gouv.ci

  

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable



CICG